

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb.bureau@gmail.com



Association de défense du Cadre de
Vie de Juan-les-Pins et de la Badine

PROPOSITIONS de l'ACVJB pour la circulation dans le quartier FOURNEL.

Périmètre de la zone à étudier : (voir plan en annexe)

le chemin Fournel-Badine entre la route de la Badine (06600) et le boulevard des Nations (06160), le Parc du Fournel, le chemin de la Pinède, l'avenue des Motels. Il s'agit de faire une étude globale, à la suite de plusieurs demandes de riverains, notamment en Conseil de Quartier, actuellement étudiées par la Mairie.

Proposition : (voir plan en annexe)

- **Une « zone de rencontre » limitée à 20 km/h**, avec priorité aux piétons et cyclistes, en conservant les doubles sens. Après réflexion, les sens uniques présentent trop d'inconvénients.
L'avenue des Motels ne serait pas concernée ; afin de conserver sur cet axe une fluidité de circulation à double sens qui s'effectue plus facilement que dans le secteur du Fournel, et de ne pas en reporter une partie sur l'avenue J. Cartier. Nous écartons également le chemin de la Pinède.
- **Liste des voies concernées:**
 - le chemin Fournel-Badine entre la traverse du Grand Pin et le bd des Nations,
 - l'avenue Jacques Cartier et la boucle de l'avenue J.M. Charcot,
 - l'avenue Pierre Curie, l'avenue Alphonse Daudet et l'avenue Berlioz.
- **Aménagements proposés dans cette zone de rencontre à 20 km/h :**
 - un panneau d'interdiction aux plus de 3t5 à l'entrée du ch. Fournel-Badine, côté Juan-les-Pins, ce panneau a déjà été posé.
 - Un panneau « attention circulation à double sens » (triangle à deux flèches identiques mais de sens opposé) aux trois entrées du secteur (entrée Fournel-Badine côté Juan, entrée J.Cartier depuis le ch. de la Pinède, entrée du goulot d'étranglement sur le chemin Fournel-Badine, au débouché de la traverse du Grand Pin).
 - **La matérialisation au sol** (et éventuellement par panneau d'interdiction de stationnement) **des sorties de garage et de parking**, dans les deux sens de circulation.
- **Il faut conserver les stationnements actuels sauf en face des sorties de garage et parking.**
Nous proposons une signalétique annonçant la zone à 20 km/h à x ...mètres, et ce à hauteur du n°18 du chemin Fournel-Badine

Demandes complémentaires

1. Dans tous les cas de figure, il apparaît nécessaire de réaliser **l'élargissement du goulot d'étranglement du chemin Fournel-Badine** au niveau de la parcelle 624 tel qu'il avait été évoqué lors de la transformation par une filiale de la SNCF de la maison de repos en appartements.
2. Pour limiter la circulation de transit, nous proposons la pose de panneaux indicateurs « direction Hôtel des Impôts et Juan-les-Pins » en bas de la route de la Badine, rappelé un peu plus haut à l'entrée du chemin de la Colle sur la Badine, et sur le bd des Nations (en bas de Fournel-Badine). Enfin, nous attirons l'attention sur le surcroît de circulation qu'entraînera la résidence du Fournel (4/6 av. Pierre Curie) qui doit ouvrir début 2021.
3. Prévoir **une explication sur ce que serait la zone de rencontre du quartier Fournel dans le document** qui sera distribué aux riverains qui devront choisir une des 3 solutions proposées par les services de la Mairie.

Fait à Juan les Pins le 22 novembre 2020

Pour l'ACVJB, le Président Henri TRAPE

